

Cher confrère, chère consœur,

Nous renouvelons notre candidature pour l'élection au Conseil Central G afin d'assurer la représentation de l'ensemble des pharmaciens biologistes au sein de notre institution.

La Biologie Médicale privée et hospitalière continue sa restructuration, nous devons donc la maîtriser. Pour nous, il est nécessaire de soutenir et promouvoir :

- L'accompagnement de la formation des internes en Biologie Médicale au travers du DES unique pour les étudiants en médecine et en pharmacie, afin de garder toutes les compétences nécessaires à notre métier en pleine évolution ;
- L'indépendance du biologiste médical afin de permettre aux biologistes hospitaliers et libéraux de ne se soumettre à aucune contrainte financière, commerciale, technique ou morale de quelque nature que ce soit ;
- L'éthique, et la responsabilité, piliers de notre profession, qui doivent être respectées que nous soyons biologistes hospitaliers ou privés. Il s'agit des valeurs fondamentales de tout professionnel de santé et elles doivent le demeurer ;
- La déontologie de notre profession, primordiale si nous voulons continuer à exercer sereinement notre profession médicale au bénéfice du patient. En tant qu'élus à l'Ordre nous en sommes et devrions en être les garants.

Les exercices hospitalier et privé de la Biologie Médicale sont complémentaires et doivent perdurer en préservant l'exercice personnel par les médecins et les pharmaciens biologistes. La Biologie Médicale est aujourd'hui une discipline médicale à part entière ouverte aux médecins et pharmaciens.

Pour nous, l'intégration des jeunes pharmaciens biologistes médicaux dans l'exercice hospitalier et libéral doit être facilitée et rester un souci de chaque instant afin d'assurer l'avenir de notre profession.

Pour ce faire, nous allons avoir à affronter les nouveaux enjeux. Si vous nous accordez votre confiance, nous nous engageons à défendre ces valeurs et notre profession, en vous tenant informés de l'évolution.



de gauche à droite :

Julien FONSART, *candidat suppléant*

Laurence CAMOIN-JAU, *candidate suppléante*

Martine ROUBILLE, *candidate titulaire*

Bernard POGGI, *candidat titulaire*